



DES TRAVAUX POUR  
AMÉLIORER LA  
STATION...



PENSER L'AVENIR  
AFIN DE MIEUX LE  
PRÉPARER...



LE PLAN DE VILLE EN  
PAGES CENTRALES



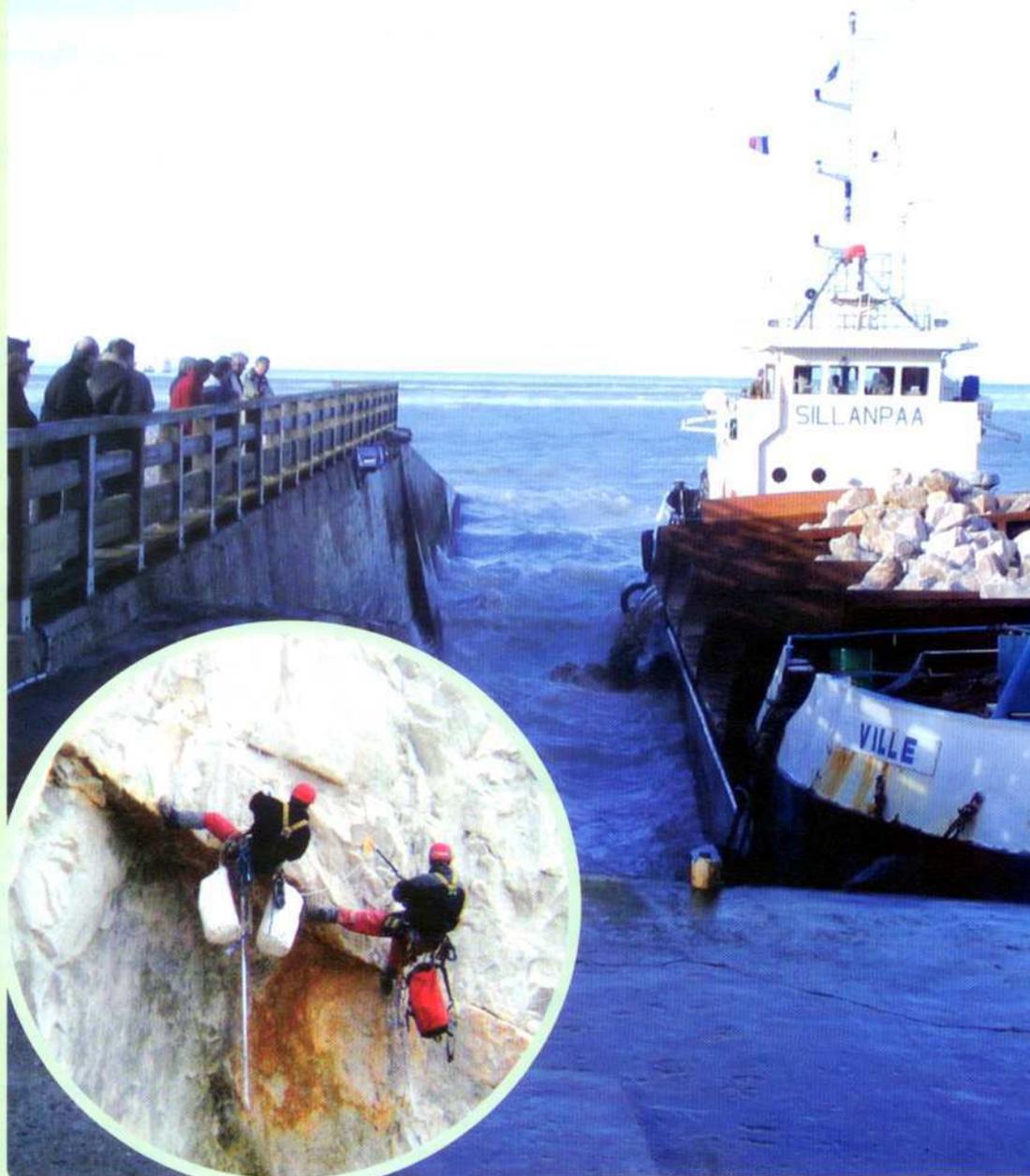
# MERS-LES-BAINS

*Mer et Lumière...*

Journal municipal  
Hiver 2007 - n° 19

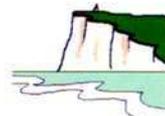


*Le chantier de la  
défense contre  
la mer...*



LA VIE DE LA  
COMMUNE, SON ACTION  
POUR L'AVENIR...

*Vos élus et le personnel  
communal vous présentent  
leurs meilleurs vœux de  
bonne et heureuse année*



**MAIRIE DE MERS-LES-BAINS**  
Avenue Pierre et Marie Curie  
80350 Mers-Les-Bains



Tél : 02 27 28 06 60 - Fax : 02 27 28 06 61

Service social : 02 27 28 06 63

Services techniques : 02 27 28 24 35

Secrétariat de M. le Maire : 02 27 28 06 69 (sauf mercredi)

**Accueil :**

Lundi	de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi au jeudi	de 8 h 00 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi	de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Samedi	de 10 h à 12 h

**PERMANENCE DES ELUS**

**MAQUET Emmanuel, Maire, Conseiller Général**

Permanence : samedi de 10 h à 12 h,  
en semaine, sur rendez-vous.

Email : [emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr](mailto:emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr)

Permanence cantonale le dernier vendredi du mois  
de 14 h à 16 h à Ault et différentes communes du canton,  
se renseigner.

**- Adjoints délégués -**

**THOMIRE Christian, finances, culture, tourisme :**

samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Email : [christian.thomire@ville-merslesbains.fr](mailto:christian.thomire@ville-merslesbains.fr)

**DELEPINE Michel, social, patrimoine, cimetière :**

Mardi (horaires au 02 27 28 06 63)

Email : [michel.delepine@ville-merslesbains.fr](mailto:michel.delepine@ville-merslesbains.fr)

**OBRY Yvon, personnel, associations, vie sportive,**

**anciens combattants :** les lundi, mercredi et  
vendredi matin sur rendez-vous

Email : [yvon.obry@ville-merslesbains.fr](mailto:yvon.obry@ville-merslesbains.fr)

**LETU Rose, affaires scolaires, enfance :**

le matin sur rendez-vous

Email : [rose.letu@ville-merslesbains.fr](mailto:rose.letu@ville-merslesbains.fr)

**DOUILLET Régine, environnement, espaces verts :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin sur rendez-vous

Email : [regine.douillet@ville-merslesbains.fr](mailto:regine.douillet@ville-merslesbains.fr)

**Mers les Bains, c'est aussi un**

**site Internet :**

<http://www.ville-merslesbains.fr>

**MEDIATHEQUE - CYBERSITE**

> **Médiathèque**

(Espace Prévert)

tél. 02.35.50.08.46

> **Cybersite**

(Espace Prévert)

tél. 02.35.50.88.68

(horaires : mercredi, jeudi, vendredi de 14 à 19 h le  
samedi de 15 h à 18 h. (Cybersite : un samedi sur deux)

**TOURISME**

> **Office de Tourisme\*\*,**

rue Jules Barni

tél. 02.27.28.06.46

**PERMANENCES AU PORTILLON**

> **Assistante sociale :** Lundi de 14 h à 17 h

(Sur rendez-vous au 03.22.60.70.70.)

> **Centre relais :** Lundi de 8 h 30 à 12 h

> **Consultation des nourrissons :**

1er et 3ème lundi de 14 h à 17 h

> **Sécurité sociale :** Mardi de 14 h 30 à 16 h 30

> **CRAM :** sur rendez-vous au 06.08.97.89.59.

> **Mission locale :** 2ème Mercredi de 14 h à 17 h

> **Caisse d'allocations familiales :** en Mairie de Friville-  
Escarbotin le vendredi de 9 h à 12 h

**COLLECTE DES DECHETS**

> **Déchetteries de Ault :**

tél. 03.22.60.79.78

du Tréport :

tél. 02.35.50.38.63

> **Points d'apports volontaires :** recyclage des  
déchets (papier, carton, verre, plastique), présents  
un peu partout en ville.

> **Déjections canines :** des sachets et des containers  
sont disponibles sur l'esplanade et en centre-ville.

> **Encombrants :** ramassage tous les derniers jeudis de  
chaque mois (déposer la veille au soir uniquement).

**Gendarmerie 02.35.86.14.66 ou le 17**

**Urgences santé 15 - Pompiers 18**

**Centre anti-poison 0 825 812 822**

**JOURNAL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE MERS LES BAINS**

HÔTEL DE VILLE - AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE - 80350 MERS-LES-BAINS

TÉL : 02 27 28 06 60 - FAX : 02 27 28 06 61

Responsable de la publication : M. le maire de Mers  
Conception (rédaction et photos, Infographie) : Ricardo Boimare  
Impression : CJP - Andru - 80220 Gamaches



**EMMANUEL MAQUET**

MAIRE DE MERS-LES-BAINS

CONSEILLER GÉNÉRAL

DE LA SOMME

## FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE NOS ENFANTS.

L'une des grandes compétences dévolues aux municipalités, depuis 1982 et les premières lois de décentralisation, s'exerce sur les établissements scolaires.

A Mers, nous devons gérer l'aspect matériel des deux groupes scolaires du 1er degré, l'école maternelle Curie et l'école primaire " Jules verne - Les Tilleuls ".

Equiper et entretenir nos écoles pour permettre à nos enfants et aux enseignants de disposer de matériels performants et de locaux modernes et agréables est une mission très importante et lourde en responsabilité.

Nous venons d'ailleurs de doter nos écoles primaires de 15 nouveaux ordinateurs permettant à chaque classe de disposer d'un équipement, et à la salle dédiée aux nouvelles technologies de la communication d'être accessible à raison d'un poste pour 2 enfants.

L'école Jules Verne sera le grand chantier de cette nouvelle année. Bâtie dans les années 1970, ce bâtiment nécessite de gros travaux de mise hors d'eau et de conformité.

Nous devons enchaîner par une opération similaire sur le groupe scolaire Curie qui fêtera cette année ses 50 ans.

Mais notre préoccupation ne peut s'arrêter à ce seul aspect. Construire l'école de la réussite pour nos enfants, c'est aussi investir dans des activités périscolaires.

Elargir l'horizon et la curiosité de nos élèves consiste à leur permettre d'accéder à toute forme de culture et d'activités.

L'ouverture début 2006 de la médiathèque est l'illustration d'une volonté forte de réaliser un équipement public de qualité ouvert à tous ; les locaux accueillent également l'espace dédié à l'art contemporain et animé par l'association Traverse.

Toutes les animations culturelles, au travers de nos partenariats Conseil Général ou Conseil Régional, permettent aux jeunes Mersois d'avoir accès à une culture de qualité au cœur de leur ville.

L'école de musiques municipale, les ateliers d'aide aux devoirs du centre loisirs, les études surveillées, le cinéma Gérard Philipe, les sorties pédagogiques, les voyages scolaires, etc... sont autant de possibilités de s'ouvrir sur le monde et de mieux maîtriser les enseignements fondamentaux qui permettront à nos enfants de réussir leur parcours scolaire.

Il s'agit certainement de la compétence la plus importante exercée par les élus.

Mais il faut rappeler aussi que cette responsabilité incombe prioritairement aux parents. J'invite donc tous les parents, les enseignants, les responsables d'associations à montrer le chemin à nos enfants, pour qu'ensemble nous puissions apporter notre contribution à leur réussite scolaire et afin de mieux les faire débiter dans la vie.

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2007, À VOUS,  
À VOS FAMILLES ET À NOTRE BELLE VILLE.**



## DÉFENSE CONTRE LA MER : LA FALAISE SÉCURISÉE

C'EST EN NOVEMBRE QUE LA PREMIÈRE PHASE DU CHANTIER DE DÉFENSE DU PIED DE FALAISE A DÉBUTÉ, AVEC LA SÉCURISATION PAR DES "ALPINISTES" HAVRAIS DES IMMENSES PAROIS DE CRAIE DE PLUS DE 100 M DE HAUT...



Des alpinistes chevronnés de la société Havraise Versant ont tout d'abord procédé à des travaux de sécurisation du sommet et du pied de falaise. D'imposants rouleaux de grillage d'acier sont placés au sommet, ils seront déroulés en aplomb des futurs épis.



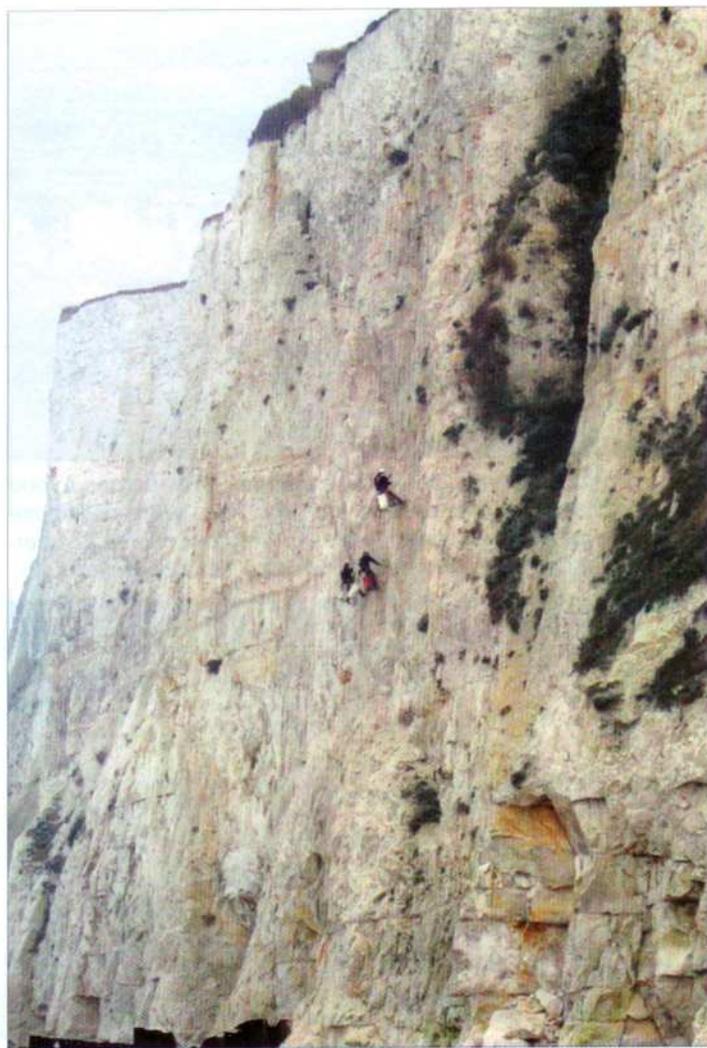
Les alpinistes descendent en rappel et nettoient l'immense "mur" de craie à la barre à mine ou au piolet. Toute infractuosité suspecte est ouverte ou vidée. Parfois, il suffit d'imprimer un mouvement de levier avec le bras et les blocs de craie se détachent...



Le relief très escarpé des parois n'inquiète pas les alpinistes, qui reconnaissent toutefois que les falaises mersoisees sont assez détériorées. Leur mission est de tenter d'éviter tout éboulement pendant la phase active des travaux d'épis et d'enrochements.



Parvenus au pied de la falaise, les alpinistes ont un aperçu de ce qu'ils ont fait tomber. Les blocs de craie friable tombaient de 90 à 100 mètres de haut sur les galets en produisant un bruit sourd...



Cent à 120 mètres de parois de craie irrégulières face à la Manche et descendus en rappel au bout d'une corde plusieurs fois par jour, assurément une première pour les Mersois...



## DÉFENSE CONTRE LA MER : LES TÉTRAPODES DÉPLACÉS

LES PAROIS SÉCURISÉES, D'IMMENSES ROULEAUX DE GRILLAGE EN ACIER LESTÉS DE POIDS CANALISENT TOUTE CHUTE DE BLOCS AU DESSUS DES FUTURS ÉPIS. LES TÉTRAPODES SONT DÉPLACÉS EN DEUX JOURS.



Au dessus de chaque futur épi, des rouleaux de grillages d'acier ont été déroulés puis lestés. Comme en montagne, ce dispositif canaliserà toute chute de bloc ce qui permettra aux ouvriers de travailler avec de bonnes garanties de sécurité...



Pour sécuriser les bateaux qui vont livrer les enrochements en direct de Boulogne sur Mer, une pelleuse s'est attaquée à la barre de tétrapodes. En deux jours les modules de béton de 1963 ont gagné le pied de falaise, ils seront réutilisés...



Toujours pour sécuriser l'arrivée des bateaux, (des barges à fond plat spécialisées pour le clapage maritime), une autre pelleuse "racle" une partie des rochers de craie de l'estran afin de les mettre à niveau. Quelques heures suffiront pour cette opération...



Les mersois, promeneurs et gens des environs sont chaque jour très attentifs au déroulement des opérations et les commentaires vont bon train. Attachés à leur commune et à leur plage, nombreux sont ceux qui vont voir chaque jour si le chantier avance...



Disposés provisoirement au pied de la falaise, les tétrapodes ne jouent plus leur rôle de barrière contre la houle. Au moindre coup de vent la mer reprend ses droits et vient se briser contre la descente en béton qui mène sur l'estran...



Un aperçu de l'état des anciens épis en palplanches métalliques, ou plutôt de ce qu'il en reste. Il est évident que ces travaux de défense ne sont pas un luxe. Même s'il faudra lutter en permanence contre la mer, les ouvrages retarderont l'érosion de la falaise...

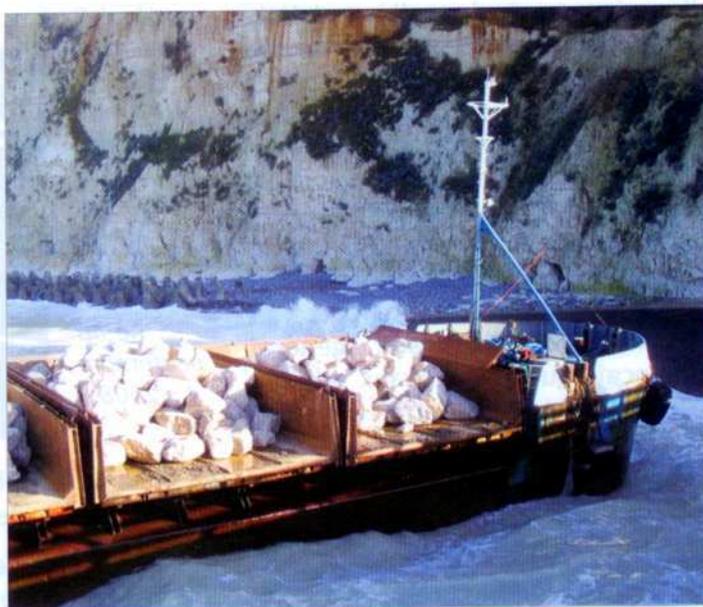


## DÉFENSE CONTRE LA MER : DES ENROCHEMENTS PAR MER

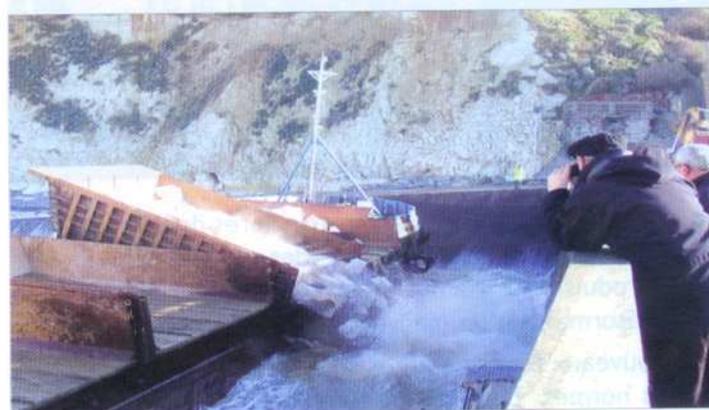
DÉBUT DÉCEMBRE, DEUX PREMIÈRES BARGES APPROVISIONNÉES PAR UN CARGO AU LARGE, ONT DÉVERSÉ LES PREMIÈRES ROCHES DE CALCAIRE PRÈS DE LA DESCENTE EN BÉTON DU PIED DE FALAISE...



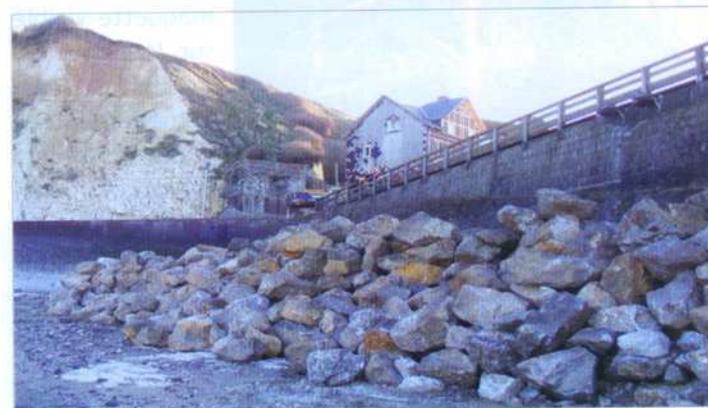
C'est tout début décembre que les barges Finlandaises "Topi" et "Ville" ont effectué leurs premières manoeuvres d'approche du site des falaises mersois. Un cargo de rechargement les attendait au large. Il leur faut souvent gérer de près une houle assez forte.



Lentement, la barge s'approche le plus possible de la descente en béton. Chaque barge possède quatre immenses bennes hydrauliques chargées de roches en calcaire dur du Boulonnais, dont la teinte permet une intégration visuelle satisfaisante...



Le signal du déversement est donné par talkie-walkie par Esen Sillänpää, qui gère les manoeuvres de la terre ferme. Les mersois assistent très nombreux à ces premiers déversements...



Début Janvier, un premier stock conséquent de roches de tailles différentes est déjà posé au pied de la descente. Ce sont les engins de terrassement qui feront le reste... *A suivre...*



## LE COLLÈGE CURIE SÉCURISÉ ET LA TOITURE POUR BIENTÔT

En décembre 2004, un violent coup de vent avait fait bouger la charpente d'un bâtiment d'enseignement du collège Joliot-Curie. Par sécurité il était décidé d'interdire l'accès à ce bâtiment et de recourir à des classes mobiles afin de ne pas pénaliser les élèves qui pouvaient ainsi suivre leur cours normalement. Des bâtiments préfabriqués étaient alors installés par le Conseil Général de la Somme près du gymnase. Le temps a passé et récemment, le Conseil général annonçait que des travaux allaient très probablement être entrepris cette année.

*Les travaux sont estimés à 2 millions d'euros TTC, pris en charge par le Conseil Général. Tout devrait être terminé en septembre 2008...*



En 2006, une réunion de travail initiée par Emmanuel Maquet, conseiller général du canton d'Ault, avec Robert Dumur, principal du collège, Hugues de Maleissye, directeur général adjoint du Conseil Général et Hervé Rougier, directeur départemental des bâtiments avait permis de faire le tour du problème de façon satisfaisante. Le collège, construit en 1983 et dont l'entretien a toujours été d'excellente qualité,

va donc faire l'objet d'une réhabilitation à partir de l'été 2007.

Il est prévu le remplacement de la charpente en bois, la dépose et la repose de la couverture en tuiles afin de conserver l'aspect d'origine du collège, le remplacement de toutes les menuiseries aluminium de l'ensemble du bâtiment, la mise en peinture du dernier étage et la mise aux nouvelles normes électriques et de lutte contre l'incendie.



## SOUSCRITION BUSTE DE PIERRE LEFORT



L'édification du nouveau buste de Pierre Lefort ne devrait plus tarder. Le coulage en bronze de la maquette visible sur la photo ci-dessus est actuellement en cours chez un sculpteur alsacien.

Le monument qui existait

encore place du marché a été démonté puis restauré. La vie et l'oeuvre du brillant médecin et chirurgien de marine Pierre Lefort, né à Mers, seront ainsi soulignées de nouveau comme il se doit. La municipalité remercie d'emblée tous les donateurs qui ont permis de concrétiser cette belle réalisation.

## LES FEUX TRICOLORES



La vétusté des anciens feux tricolores de l'intersection de la place était telle que des pannes régulières se produisaient au détriment de la sécurité. Ce n'est plus désormais qu'un mauvais souvenir.

Les nouveaux feux tricolores sont fonctionnels et aux dernières normes. Les feux disposent également de boutons d'appels afin de favoriser autant que possible le passage des piétons. C'est un point noir récurrent qui disparaît une bonne fois pour toute du paysage local.



## MISSION D'ASSISTANCE URBAINE ET ROUTE PORTUAIRE

**F**in 2006, la commune a organisé deux réunions publiques intéressantes à la salle des fêtes. Outre les élus locaux dont Mr le maire, les mersois y ont participé, ainsi que différents intervenants et décideurs.

La première réunion évoquait le projet de route pénétrante portuaire, censée apporter un second souffle en terme de flux routiers et industriels en désenclavant le port et les entreprises voisines.

Afin d'appuyer le dossier auprès des instances, une étude de cohérence urbaine a été réalisée par le cabinet d'architecture Roussel. Ses conclusions ont donc été présentées lors d'une première session du comité de pilotage, avec notamment le cabinet belge "Sum and Research".

### ASSISTANCE URBAINE

La seconde réunion portait sur la mission d'assistance urbaine confiée par la municipalité à ce même cabinet. Des spécialistes en urbanisme et études de flux se penchent donc sur le devenir de Mers afin de faire des propositions à plus ou moins long terme. Le cabinet a donc présenté ses pre-

*Le cabinet belge "Sum and Research" mène actuellement une mission d'assistance urbaine sur Mers...*



miers travaux d'analyse et de réflexion, ainsi que ceux des étudiants d'université sollicités sur le sujet.

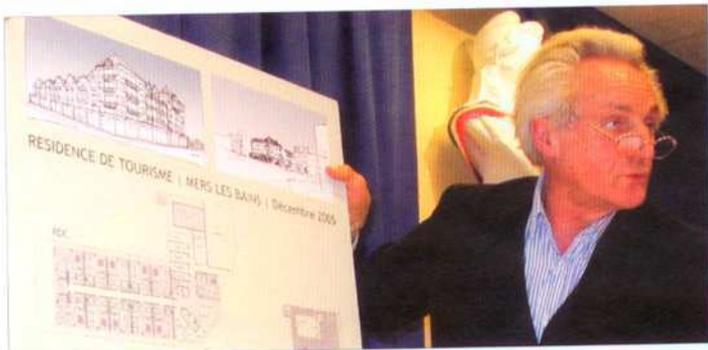
Participaient Mr le maire, Mr le député Jérôme Bignon, un délégué du Conseil général de la Somme, mais aussi le promoteur Delavacrie à l'origine des projets immobiliers Galiote et Brigantine, ainsi que les architectes Patrick Delamotte et Richard Roussel. Il est demandé au cabinet belge d'avoir un regard extérieur et libre sur des dossiers locaux récurrents mais aussi d'apporter de nouvelles idées. "Nous proposerons une approche à long terme soit deux ans, puis un mas-

ter-plan pour vision jusqu'à 20 ans" indiquait le représentant du cabinet Paul Lièwewrouw.

Cohérence urbaine, voirie et études des flux sont donc observés à la loupe et à différentes échelles afin d'anticiper le développement de Mers...



### RESIDENCE DE TOURISME



**L**a réalisation d'une résidence de tourisme sur le site casino est en bonne voie. Il y a eu avis de la commission des sites saisie par Mr le maire puis signature d'un accord entre le groupe Eiffage Immobilier et Nexity. L'architecte s'est penché sur la valorisation des façades et sur la qualité des matériaux, l'objectif étant d'obtenir, du fait de la qualité architecturale de l'environnement, un bon compromis entre tradition et modernité. La municipalité et l'architecte des bâtiments de France (ABF) ont souhaité connaître l'avis de l'ensemble des services de l'Etat réunis sous la présidence de Mr le Préfet avant d'autoriser le projet, le terrain étant constructible. Une belle opération à venir pour la commune.



### "VOTRE AVIS NOUS INTERESSE"



**L**ors du dernier journal, votre municipalité avait proposé aux mersois un petit sondage afin de connaître leurs points de vue et suggestions sur deux aspects précis, le nouveau plan de circulation du quartier de l'église et la pose progressive de nouveaux réverbères sur la place et harmonisés sur l'architecture dominante. Les mersois ont d'une part fait connaître à la grande majorité leur satisfaction quant à la circulation dans le quartier de l'église et rue Dumont, même chose pour les réverbères. Nous vous remercions de votre participation.

## UN PLAN LUMIÈRE POUR LE FRONT DE MER

L'éclairage du front de mer n'est pas vraiment adapté aux besoins d'aujourd'hui. Que ce soit sur le plan esthétique ou sur le plan sécurité, celui-ci ne donne pas satisfaction, avec notamment, la nuit, une pollution visuelle des points lumineux ronds placés trop bas et une fonte de mauvaise qualité.

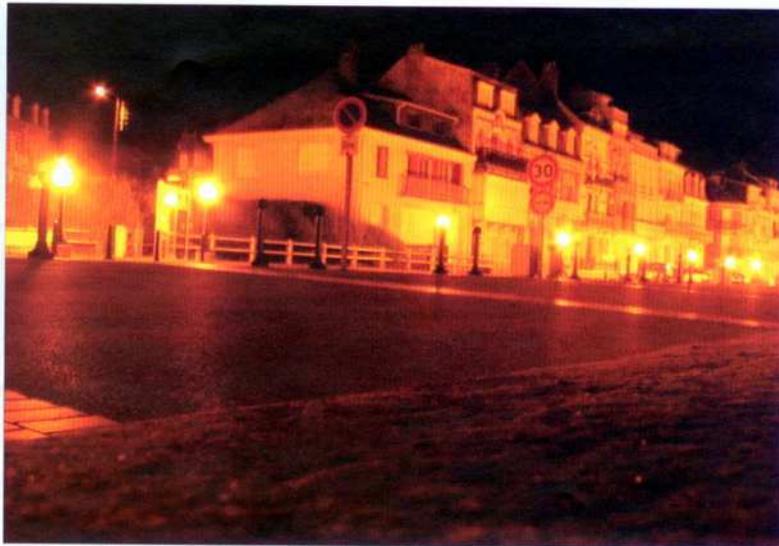
*Peut mieux faire !  
Le front de mer fera l'objet d'un plan lumière, celui-ci offrira une "lecture" plus efficace des villas et de la promenade, notamment à l'aide de micro-projecteurs...*

D'où l'idée d'un **plan lumière du front de mer**, confié à une filiale d'Edf, la société Citédome. "Prévu à l'horizon 2009, ce plan permettrait une nouvelle et forte mise en valeur du front de mer et des villas. Mais nous garderions le mobilier actuel et les appareils positionnés sur le domaine public. Pas question de faire des trous partout" indiquait Mr le maire lors de l'ultime conseil municipal de 2006.

### ET L'ILLUMINATION DE L'ÉGLISE

C'est ensuite l'église, superbe bâtiment communal dont la façade et la toiture ont été remis en état il y a peu, qui va bénéficier d'un plan lumière. La pose de quelque 43 points

lumineux, étudiée par la fédération départementale d'électricité de la Somme et réalisée par le SIER Nord Vimeu, a été décidée. A l'image de celle du Tréport, le superbe édifice mersoïse sera donc éclairé constamment ou presque, en fait lors des périodes fortement touristiques afin de limiter le coût.



## VOILE : UN CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIR EN 2008

Créé dans les années 80, le club de voile Glisse-Sensations-Mers (GSM) propose la pratique de la glisse, de la voile et du kayak de mer.

Le GSM assure un accueil régulier des jeunes qui pratiquent déjà mais aussi des futurs planchistes, en augmentation. Il y a en effet un intérêt croissant des jeunes de 12-13 ans, un rapprochement a été fait avec le collège de Mers et les jeunes de l'Union sportive scolaire (UNSS).

Le club compte deux champions, Yann Sorlut et Astrid Muldoom, quant au moniteur diplômé d'Etat Vincent Desbonnets, il est désormais arbitre national de funboard.

### UNE GRANDE ÉPREUVE POUR 2008

Un bon bilan, d'où l'idée également d'accueillir une grande épreuve pour, d'une part offrir une possibilité de se dépasser aux jeunes surfeurs locaux,

et d'autre part de faire connaître la spécificité mersoïse en la matière à l'échelon national.

Le GSM s'orienté donc vers l'organisation d'un championnat de France à domicile des Jeunes Espoirs (14-20 ans) dit "Extrême glisse", prévu en 2008 voire en 2009.



Une demande officielle a été faite à la Fédération Française de Voile (FFV) et par le biais de Mr le maire, la municipalité a d'ores et déjà indiqué qu'elle soutenait le projet : "Si nous sommes retenus ce serait un superbe challen-

ge pour notre ville, la Somme et la Picardie. Je pense que la Région nous suivra sur ce projet, quant au Département j'en suis presque sûr également". Un beau temps fort à venir pour la station...

## PREMIER SALON DES ARTISANS DU QUARTIER BALNÉAIRE LE 3 MARS

Posséder une villa dans le secteur sauvegardé de Mers-Les-Bains implique des spécificités concernant son entretien. En effet, tous travaux, de restauration ou de modification de toitures, portes, fenêtres, menuiseries en général, clôtures et ravalements de façades doivent être effectués en accord avec l'architecture de ce secteur. L'objectif étant bien sûr d'éviter une facilité désastreuse qui entraînerait une banalisation et donc une dévalorisation inévitable du patrimoine local.

C'est l'une des raisons pour lesquelles la Municipalité, l'Office de Tourisme et l'Association des Propriétaires de Mers-les-Bains ont décidé d'organiser, le samedi 3 mars 2007, un tout premier **salon des artisans du quartier balnéaire**.

Les travaux, sur les 600 villas concernées à Mers, ne peuvent en effet être réalisés que par des artisans utilisant des matériaux respectant le style architectural des édifi-

*Les organisateurs espèrent capter de nombreux visiteurs pour cette première...*



ces. Ainsi, des matériaux tels que l'aluminium ou le PVC sont-ils proscrits. Le salon a donc pour but d'informer et de conseiller utilement les propriétaires.

Sont déjà inscrits : la céramiste tréportaise Louise Bulcourt, le charpentier TradiCharp, la menuiserie Timbert, les peintres décorateurs

Michel Poidevin et Marc Lechevin. A l'heure actuelle, les inscriptions ne sont pas encore closes, toutefois, seuls les artisans compétents et utilisant des matériaux adaptés peuvent y participer.

Pour tout renseignement ou demande d'inscription, contacter l'Office de Tourisme au 02 27 28 06 46.

## > NECROLOGIE

Mr Marcel Fournier n'est plus, il est décédé à son domicile mardi 23 janvier en début de soirée et dans sa soixante-dixième année.

Pompier durant 37 ans au sein du corps mersois, ancien chef de corps de ce dernier, Marcel Fournier fut aussi verrier du secteur moulerie chez Saint-Gobain-Desjonquères.

Marcel Fournier était également le fils d'un charpentier de marine. Son père Marcel Fournier, qui portait le même prénom que lui, avait participé à la construction de nombreux chalutiers sur les quais du Tréport, avec le chantier de construction navale qu'il avait lui-même créé et qui fermera en 1958.

Marcel Fournier fils avait travaillé avec son père à la construction du chalutier 2 mats "La Marjorie" construit pour le Tréportais Claude Byhet, et dont la conception s'avérera d'une qualité exceptionnelle. Il épousera

## MR MARCEL FOURNIER

Jeannick Boimare, issue elle-même d'une famille de pompiers mersois et Tréportais.

Mr Fournier était également un mersois apprécié pour sa gentillesse et sa simplicité, toujours prompt à saluer ses connaissances ou à participer à de nombreuses manifestations locales avec son épouse.

Capitaine honoraire des sapeurs-pompiers, Mr Fournier participait régulièrement à l'ensemble des commémorations et cérémonies officielles aux côtés des élus et du corps mersois.

Mr Fournier est décédé à son domicile mardi 23 janvier en début de soirée. En hommage à ce Mersois émérite qui a donné des années de sa vie au corps des pompiers, le drapeau de la ville a été placé en berne.

Les obsèques de Mr Fournier ont eu lieu à l'église Saint-Martin de Mers le vendredi 26 janvier.





## DES MÉDAILLES POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

À la mi-janvier, l'ensemble du personnel communal a été reçu à la salle Dailly par le conseil municipal et Mr le maire. L'objet de cette réception était d'échanger les traditionnels voeux, mais aussi de célébrer les distinctions remises à six employés municipaux toujours en activité.

Mr le maire a souligné le rôle de service public des employés communaux, et rappelé que leurs employeurs, c'étaient les mersoises. Il rappelait l'effort consenti par la ville pour offrir aux mersoises de vrais services de proximité qu'il énumérait, puis il concluait en incitant le personnel à poursuivre ses efforts afin de faire progresser Mers...

*Tous les membres du personnel communal ont assisté à la cérémonie des voeux et félicité leurs collègues pour le bon déroulement de leur carrière...*



### SAINTE-BARBE DES POMPIERS



Les sapeurs pompiers ont effectué le bilan de l'année 2006 lors de la Sainte-Barbe. 422 sorties ont été effectuées, dont 269 en véhicule de secours aux victimes (VSAV), 126 en feux et sorties diverses et 27 en sorties de manoeuvres incendie ou côtières. Des chiffres évocateurs pour Patrice Mopin qui saluait la nouvelle sainte-barbe, la jeune Manon Didion, accompagnée du sapeur Willy Lebeuf.

Côté formation, le sapeur Julien Van De Kerre a reçu l'attestation de Formation aux premiers secours (AFPS), le certificat de formation aux activités de premiers secours en équipe (CFAPSE) et le diplôme Lot de sauvetage et de protection contre les chutes.

Le sapeur Willy Lebeuf et le sapeur 1ère classe Miguel Dacheux ont reçu le certificat de formation aux activités de premiers secours routiers (CFAPSR).

Enfin, les diplômes de défibrillateur semi-automatique (DSA) ont été remis au Major Patrice Mopin, à son frère et adjoint l'Adjudant Chef Bertrand Mopin, au Sergent Albéric Parmentier, aux Caporaux-chef Jean-Mario Dubois et Christian Depoilly et aux 1ère classe Frédéric Wayer, Céline Douillet, Sophie Duprez et Nicolas Fleutre.

Reçoivent la médaille d'Argent pour 20 ans :

- Daniel CARBONNIER, agent technique qualifié
- Carole HEUX, agent d'entretien qualifié
- Francine PELTIER, agent d'entretien qualifié

La médaille de Vermeil pour 30 ans :

- Martine GRUY, éducateur APS Hors classe
- Richard HURAY, agent de maîtrise qualifié

La médaille d'Or pour 35 ans :

- Monique TOILLIER, agent technique en chef

### SAINTE-CÉCILE DES MUSICIENS



L'harmonie municipale a organisé son concert de Sainte-Cécile fin décembre, face à une salle comble et en présence du maire et des élus. Le Directeur Philippe Lottin et les musiciens ont ainsi achevé une belle année musicale. C'est costumés que les musiciens de l'harmonie se sont révélés au public, car le concert de Sainte-Cécile avait été calé sur le thème "Les fenêtres du monde". En Chinois, Arabes, Américains, Celtes ou encore Ecosais, les musiciens ont ainsi offert un concert d'une grande qualité musicale.



## LA COMMUNE FELICITEE POUR SON FLEURISSEMENT

**F**in décembre, le fleurissement de Mers a été souligné par les instances locales et départementales.

Obtenu par la simple initiative des mersois, ou à travers les actions régulières du service des espaces verts, c'est la qualité du fleurissement communal qui a été soulignée et récompensée.

Tout d'abord par l'Association des six cantons du Vimeu (ADEVIM 6), qui a décerné à la ville un 1er Prix au titre de 2006, mais aussi par le Conseil Général de la Somme qui a adressé à l'ensemble des Mersois les félicitations du jury.

Cumulés avec d'autres étapes, ces récompenses et encouragements pourront peut-être permettre à la commune d'obtenir une première fleur au concours national des villes et villages fleuris.

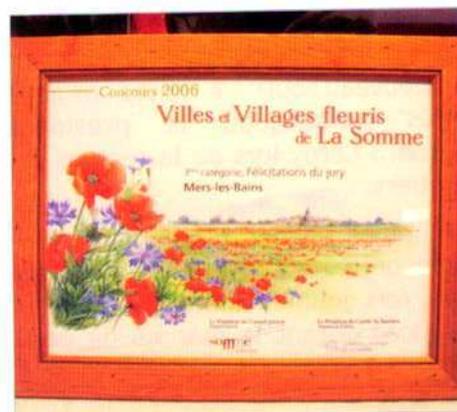
En attendant, Mr le maire se déclarait ravi d'une telle reconnaissance et déclarait "Nous allons aussi avoir une démarche particulière en fleurissant au sein même des différents quartiers de la commune".

*De nombreux mersois et commerçants ont volontiers répondu à l'invitation de la commune et de l'adjointe à l'environnement Régine Douillet...*



Ces initiatives privées rejoignent en effet pleinement les intentions communales. D'autant que, par exemple avec l'obtention du pavillon bleu d'Europe, cela forme un tout qui valorise la station, et qu'en ayant recours aux vivaces on obtient un fleurissement à longueur d'année...

Se sont distingués Micheline Gervais, Jacky Fovet, Odette Olivier et Mr et Mme Gydé, accèdent au podium le salon de coiffure de Jean-Pierre Monchaux, l'Etap'Hôtel représenté par M. et Mme Clochard et Mme Viville.



## LE SERVICE DES ESPACES VERTS



**T**oute l'équipe du service des espaces verts, gérée par Rudy Delbecque, a elle aussi été invitée à la réception à la salle des Maillouls, en présence notamment du président de l'office de tourisme Gilles Degouve.

Saluant la compétence des employés, Mr le maire et conseiller général a réaffirmé tout l'intérêt, pour le tourisme estival mais aussi à longueur d'année pour les Mersois, "de vivre au sein d'une commune fleurie et agréable". Il évoquait aussi le recours aux plantes vivaces en hiver.

## LA DECORATION DE NOEL



**L**e service des espaces verts et les services techniques en général se mobilisent également chaque année afin de décorer la ville, et toujours dans une démarche d'originalité et d'innovation.

Un bandeau lumineux "Marché des traditions" a été réalisé, ainsi que de nombreux points de décorations voulus différents de l'année dernière. Dont le superbe rond-point d'entrée de ville et les parterres en herbe blanchie "façon neige" du petit pont de bois de la place.



## LES AÎNÉS S'INSTALLENT À LA SALLE DES MAILLEULS

À la mi-décembre, le club des aînés et ses ateliers de couture et décoration se sont installés au sein de la salle des Mailleuls, sur la prairie.

Il s'agit en fait de l'ancienne salle dite "du Mille-club", une structure préfabriquée construite dans les années 70 et qui servit surtout à héberger le centre de loisirs.

Entièrement remise à neuf par les services techniques, cette salle municipale sera occupée les lundi et mardi par le club des aînés, qui fut un temps hébergé au sein de la salle paroissiale Sainte-Geneviève.

"L'arrivée dans cette nouvelle salle nous offre aussi l'occasion de donner un nouveau souffle à toutes nos activités" remarquait le président Bernard Leroy lors de la reprise des ateliers.

Les aînés en ont d'ailleurs profité pour préparer toute une foule d'objets fort joliment décorés qu'ils ont proposé durant le marché de Noël.

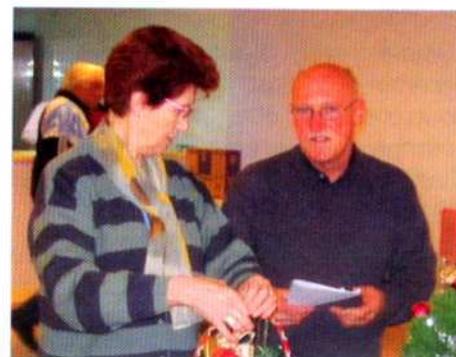
*Les ateliers de décoration d'Anne-Marie Durville sont très appréciés des aînés mersois...*



D'autres objets seront aussi confectionnés pour l'exposition d'été.

Les ateliers sont bien sûr aussi ouverts aux non-adhérents souhaitant s'occuper et bricoler dans une excellente ambiance.

Le club se réunit toujours tous les jeudis après-midi à la salle des fêtes.



## LES FLAMMES DE LA MÉMOIRE



Une classe de CM2 de l'école Jules Verne était conviée, la veille du 11 novembre au sein du square du monument aux morts, à rendre hommage aux anciens combattants dans le cadre de l'opération nationale "Les flammes de la mémoire".

Cette nouvelle opération a pour but de sensibiliser les enfants au devoir de mémoire et à la connaissance du passé de leur nation. Les enfants ont chacun déposé une bougie au pied de la statue du poilu en hommage aux soldats disparus. Mr le maire a énuméré tous les noms des combattants mersois morts pour la France, soit près de soixante disparus.

## UNE CENTENAIRE MERISOISE



Fin 2006, une délégation municipale, composée de Mr le maire, d'adjoints et conseillers a rendu visite à Odette Vanderbercq à la maison de retraite d'Eu.

Mme Vanderbercq fêtait en effet ses cent ans, ce qui fait d'elle la doyenne de Mers-les-Bains. Entourée de sa famille, de ses amis et d'anciens collègues de travail de feu son mari qui était chef de dépôt à la SNCF, comme par exemple Louis Ginfray, la doyenne a volontiers partagé le verre de l'amitié tout en recevant la médaille de la ville. Née le 5 novembre 1906, Mersoise d'origine, Odette Vanderbercq a connu bien des époques tourmentées. Elle passera son permis et avec succès à l'âge de 60 ans.



# MERS-LES-BAINS

Mer et Lumière...



## Le plan de ville > Les infos pratiques

Votre municipalité, votre journal municipal et votre cybersite sont ravis de vous offrir ce plan de ville. Détachable pour être conservé, celui-ci propose des renseignements pratiques sur la commune ainsi que de nombreuses adresses utiles...

Le plan est aussi téléchargeable en \*.pdf sur : <http://www.ville-merslesbains.fr>

### > Services de la Mairie

Mairie de Mers-Les-Bains  
Avenue Pierre et Marie Curie  
80350 Mers-Les-Bains

Ouverte de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30  
à 17 h 30, le samedi de 10 h à 12 h

Accueil	02 27 28 06 60
Fax	02 27 28 06 61
Service social (CCAS)	02 27 28 06 63
Services techniques	02 27 28 24 35
Secrétariat de M. le Maire (sauf le mercredi)	02 27 28 06 69



### > Tourisme et renseignements divers

Office de Tourisme Rue Barni 02 27 28 06 46

### > Médiathèque et Cybersite

Médiathèque rue Doumer	02 35 50 08 46
Cybersite rue Doumer	02 35 50 88 68

### > Ecole Municipale de Musiques

Accueil de l'école rue Dupont 02 35 50 73 44

### > Centre de loisirs

Mr James Doumen, dir. 56 rue Dumont 02 35 86 23 48

### > Ecoles primaires et maternelles

Ecole primaire Verne/Tilleuls	02 35 50 67 16
Ecole maternelle Curie/vert Coteau	02 35 86 20 80

### > Garderie Les Moussaillons

Ecole maternelle Curie 02 35 86 20 80

### > Point relais local de l'ANPE

Rue Paul Doumer > (accueil mairie) : 02 27 28 06 60

### > Harmonie municipale

Mme Rachel Garraud, secrétaire 02 35 86 03 05

### > Piscine

Accueil rue du 19 mars 1962 02 35 86 24 51

### > Club du 3ème âge

Mr Bernard Leroy, président 02 35 86 17 70

### > Atelier d'art

Melle Stéphanie Roix (dessin, peinture...)	06 60 43 51 37
Mme Fabienne Meyer (sculpture)	06 73 50 92 05

## > Médecins

### CABINET MEDICAL DE LA PLACE

- Dr Benoît Douay	02 35 86 38 76
- Dr Catherine Flamand	02 35 86 38 75
- Dr Jean-Pierre Treilly	02 35 86 38 76

### CABINET MEDICAL 7 rue Ménessier (1 numéro)

- Dr Richard Dewavrin	02 27 28 03 70
- Dr Gillone Péra	"
- Dr Stéphane Vanoverschelde	"
- Dr Xavier Padieu (chirurgien-dentiste)	"

### CABINET MEDICAL 16 rue Cava (1 numéro)

- Dr Patrick Hoffman	02 35 50 90 14
- Dr Sabine Hoffman	"

## > Assistance sur la plage

Poste de secours	02 35 86 24 80
Sauveteurs en mer (SNSM)	02 35 86 10 91

## > Ambulances

Ambulances mersoises	02 35 86 21 15
----------------------	----------------

## > Masseur-kinésithérapeute

Mme Christine Legout	02 35 86 00 14
Mr Patrick Bortolin	06 85 56 98 85

## > Infirmières

Mme Martine Chantrel	02 35 50 00 35
Mme Françoise Dupré	02 35 86 15 28
Mme Viviane Joly	03 22 60 53 72
Mme Marie-France Varlet	02 35 86 23 58
Melle Laëtitia Andreaz	02 35 82 41 70
Melle Virginie Nilot	02 35 82 41 70

## > Pharmacies

Pharmacie de la Place	02 35 86 19 56
Pharmacie Nafteux	02 35 86 19 36

## > Pédicure-podologue

Mme Sandrine Coulombel	02 35 50 93 45
------------------------	----------------

## > Laboratoire d'analyses médicales

Interlabo à Eu, rue Jean Duhornay	02 35 86 11 13
-----------------------------------	----------------

## > Sapeurs-pompiers

Caserne rue des Canadiens	02 27 28 02 20
---------------------------	----------------

## > Vétérinaires

Clinique vétérinaire des prés salés (Eu)	02 27 28 08 17
Cabinet vétérinaire Mme G. Amyot (Eu)	02 35 86 04 04

## > Numéros d'urgence

Urgences santé (SMUR)	15
Pompiers	18 ou 112 (port.)
Gendarmerie	02 35 86 14 66
(ou le 17 sur un portable)	
Centre anti-poison Lille	0 825 812 822

## > Centre hospitalier

Accueil de l'hôpital de Eu et maison de retraite	02 27 28 22 22
---	----------------

## > Dépannage 24 h/24 h

Electricité (EDF)	0 810 333 280
Gaz (GDF)	0 810 433 080

## > Téléphone

France Télécom	0 800 101 476
35 rue Charles Morin à Eu (76)	

## > Imposition

Centre des Impôts (Abbeville)	03 22 25 49 48
Trésorerie/perception (Ault)	03 22 60 41 24

## > Centre Médico-social de Ault

Accueil et rendez-vous	03 60 03 42 10
------------------------	----------------

## > Culte catholique

Abbé Stéphane Gotoghian	02 35 86 06 47
14 rue de L'Eglise	03 22 30 30 27
(3 numéros possibles)	06 62 10 99 56

## > Divers

Accueil poste de Mers	02 35 50 50 60
-----------------------	----------------

## > Déchetteries

Déchetterie de Ault	03 22 60 79 78
Déchetterie de Le Tréport	02 35 50 38 63
OU	0 800 972 004

(Informations données à titre indicatif, susceptibles d'être modifiées  
et sous réserve d'omissions ou d'erreurs typographiques)

PLAN DE VILLE et INFOS PRATIQUES DE MERS-LES-BAINS  
HÔTEL DE VILLE - AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE - 80350 MERS-LES-BAINS

PLAN DE VILLE CENTRAL : (C) BENOÎT AULIN-VILLE DE MERS / PRATIQUE : RICARDO BOIMARE  
Reproduction interdite - Impression : CJP - Andru - 80220 Gamaches

## > PROGRAMME

### LES MANIFESTATIONS DE L'HIVER

Tous renseignements complémentaires :  
Office de Tourisme - tél 02.27.28.06.46.

#### > FÉVRIER

**Samedi 17** - Tour de chant tout terrain "Korat et Chantaboun" à 20 h 30 à la salle des fêtes. Tarif plein 6 euros ou réduit 2 euros. (Service culturel municipal)

**Vendredi 23** - "Ty Tom" par la compagnie La Goulotte à 20 h 30 au Cinéma Gérard Philipe (Scènes de la Somme) Jeune public à partir de 3 ans, tarifs adulte 6 euros, un adulte-un enfant 6 euros, 2 euros par enfant supplémentaire. (Service culturel municipal)

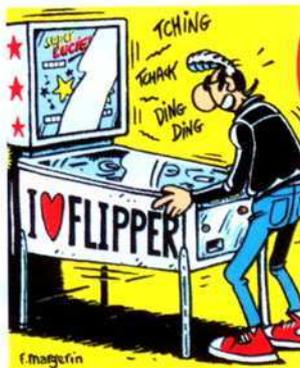
#### > MARS

**Samedi 3** - 1er salon des artisans du quartier balnéaire à la salle des Fêtes organisé par l'Office de tourisme, le service patrimoine de la municipalité et l'association des propriétaires de Mers. Toute la journée, entrée gratuite.

**Samedi 17 et dimanche 18** - Musiques celtiques. (Service culturel municipal)

**Vendredi 23** - Concert de Wildmimi Antigroove Syndicate à 20 h 30 au Cinéma Gérard Philipe. Dans le cadre du 26ème festival de Jazz et musiques d'ailleurs d'Amiens 2007. Tarif plein 6 euros, réduit 2 euros.

**Samedi 24 et dimanche 25** - 1er salon du flipper à la salle des fêtes par l'association Silver Ball. Jeux gratuits tout le week-end, exposition, vente-échange de flippers, borne arcade, Juke-Box. Restauration sur place. Entrée 2 euros, gratuit -12 ans accompagnés. Tél. Franck Michaux 06.85.06.97.69.



**Samedi 31** - Loto du Mers AC à 20 h à la salle des fêtes.

#### > AVRIL

**Dimanche 1** - Troc à tout de Printemps. Tout pourra s'échanger, de la bouture de jardin aux pièces de collection. Organisé par l'association "Bien vivre aux Joncs Marins" 02.35.86.05.21.

**Samedi 7** - "Mots dits, mots d'yeux" - Lecture et poésie dans le cadre des Scènes de la Somme à 17 h à la médiathèque. (Service culturel municipal)



**Dimanche 8** - Vide-greniers des jeunes sapeurs pompiers face à la caserne. Tél. 02.27.28.02.20.

**Dimanche 15** - Concert de Mora Vocis dans le cadre des Scènes de la Somme à 17 h 30 à l'église. Tarif plein 6 euros ou réduit 2.

**Mercredi 18** - Etape de la course cycliste de la Côte Picarde, coupe du monde des Nations.

**Samedi 21, dimanche 22 et lundi 23** - Vide-grenier et foire aux véhicules d'occasion organisés par l'Union des Commerçants Mersoises (UCIAM).

### LA SAISON 2007 DE "TRAVERSE"

Expositions d'art contemporain à l'Espace Prévert, rue Paul Doumer du jeudi au dimanche de 15 h à 19 h, entrée libre, ouvert à tous

#### > 12 janvier - 18 février

Robert Le Guinio, peintre

Louis Laubignat, sculpteur



#### > 22 février - 25 mars

Atelier de la Saulaie, avec Séverine Lièvre, peintre

Choun Vilayleck, sculpteur,

Julien Perrier, sculpteur

Lionel Houee, peintre et Jérôme Letinturier, sculpteur

#### > 5 avril - 13 mai

Michel Harchin, peintre

Jean-Pierre Dall'anesse, sculpteur



Association "Traverse"

Claude Larcher, 10, Rue Sadi Carnot

Tél/Fax : 02 35 86 11 85 ou

02 35 86 51 29 - E-mail : [traverse80@free.fr](mailto:traverse80@free.fr)

*Cette liste n'est pas exhaustive, elle comporte les animations qui ont été portées à notre connaissance, données ici sous réserve de modifications après parution...*

OFFICE DE TOURISME\*\*

Tél : 02.27.28.06.46

43 rue Jules Barni - BP 60017

80350 MERS LES BAINS

ouvert du lundi au samedi

> **KORAT ET CHANTABOUN** - Sur des musiques et des textes originaux, ce duo de comédiennes - chanteuses vous dévoile les frasques de deux sœurs siamoises que tout oppose ! Si l'une dévore la vie avec un optimisme au final très naïf, l'autre cultive son côté sombre et un humour plus que grinçant...

Chaque personnage aborde, à sa manière, l'amour (Gino, l'éducation sentimentale), la vie (Du bon côté, Oulala song), les physiques difficiles (les montres), et bien sûr la difficulté d'être deux (on n'est pas faites l'une pour l'autre, je m'habitue à toi...).

A coup de valse, biguines, chansons jazzy et réalistes, ce tour de chant mêle ironie et poésie et nous entraîne du rire aux larmes...

Samedi 17 Février à 20 h 30 à la salle des fêtes. Tarif plein 6 euros ou réduit 2 euros. (Service culturel municipal)



> **TY TOM** - Conte musical entre terre et mer, écrit et interprété par Cédric Hergault

Le jeune TY TOM n'est pas très à l'aise dans ses bottes, il rêve de partir à l'aventure, mais n'ose pas sortir de sa coquille. De son petit port de l'ouest il regarde passer les navires et accuse les moqueries de ses camarades sur sa petite taille. Sa maman veille et provoque une rencontre avec le capitaine Tas de Foin, qui l'embarque dans un merveilleux voyage...

Au fil de ses péripéties TY TOM apprend à découvrir un monde qui l'ignore, pour se révéler aux autres et à lui-même. L'ouverture au monde n'est-elle pas souvent une réponse à bien des maux ?

Cédric Hergault glisse du sampler à la guitare, des percussions à la comédie. Il nous livre avec TY TOM une véritable pièce théâtrale qui se raconte et se chante. Chacun se reconnaîtra à travers l'histoire de ce petit homme, tendre et maladroit qui sait aussi parfois être audacieux.

Vendredi 23 Février à 20 h 30 au Cinéma Gérard Philippe. Jeune public à partir de 3 ans, tarifs adulte 6 euros, un adulte-un enfant 6 euros, 2 euros par enfant supplémentaire. Dans le cadre des Scènes de la Somme - (Service culturel municipal)



> **SAINT-PATRICK** - Concerts sympa teintés de musiques celtiques et en ambiance taverne à la salle des fêtes, ainsi qu'une représentation extérieure si le temps le permet.

Le programme sera publié en temps utile...

Samedi 17 et dimanche 18 Mars - salle des fêtes et autres (Service culturel municipal)



> **WILDMIMI ANTIGROOVE SYNDICATE**

Le Wildmimi Antigroove Syndicate est une arche de Noé : on y croise des calamars géants, des poulets, des poneys des mers, des coccinelles à sept points...

Ainsi qu'une égale variété d'influences musicales, allant de Nino Rota à la pop british, du jazz au rock progressif...

Le trio est composé du saxophoniste Remi Sciuto, initiateur et compositeur du projet, du pianiste Boris Boubliil et du batteur Antonin Leymarie.

Ancien étudiant du Conservatoire National Supérieur de musique de Paris (1er prix en 2001, mais également, 1er prix de soliste au concours de la Défense, en 2000), Remi Sciuto a fait ses classes au sein de la Compagnie des Musiques à Ouïr, du Sacre du Tympan de Fred Pallem, ou encore du Caratini Jazz Ensemble.

Vendredi 23 Mars - à 20h30 au Cinéma Gérard Philippe. Dans le cadre du 26ème festival de Jazz et musiques d'ailleurs d'Amiens 2007. Tarif plein 6 euros, réduit 2 euros.



Homme orchestre moderne et ingénieux, Remi Sciuto et le WildMimi redonnent un côté populaire au jazz. La danse n'est pas loin, le cabaret non plus !

> PROGRAMME

SORTIR À MERS-LES-BAINS

> **MOTS DIT, MOTS d'YEUX** - Lecture et poésie dans le cadre des Scènes de la Somme à la médiathèque de Mers-les-Bains, rue Paul Doumer.

Samedi 7 Avril à 17h à la médiathèque. (Service culturel municipal)



> **MORA VOCIS** - Connue pour son interprétation vivante de la musique vocale du Moyen Age et d'aujourd'hui, l'ensemble vocal féminin Mora Vocis touche un large public, sensible aux voix de la Méditerranée et à la tradition orale. A l'écoute de nouveaux publics, les chanteuses incarnent avec beaucoup de saveur notre patrimoine vocal d'hier et créent sur scène un espace poétique très personnel. Cette différence essentielle et subtile les distingue dans le monde de la musique ancienne et contemporaine.

Dimanche 15 Avril à 17 h 30 à l'église. Dans le cadre des Scènes de la Somme. Tarif plein 6 euros ou réduit 2.



Pour les chanteuses de Mora Vocis, chaque rencontre avec un lieu est une histoire d'amour entre le son et l'architecture.

Mora Vocis se singularise par la mise en valeur des espaces acoustiques qui accompagnent leur déambulation. Ainsi les monodies et polyphonies du Moyen Age jaillissent et résonnent en liberté. L'œil et l'oreille s'allient pour découvrir un patrimoine tant musical qu'architectural.



> ANIMATION

UN SALON DU FLIPPER LES 24 ET 25 MARS

**FLIP-EXPO**  
Mers les bains  
24 et 25 Mars 2007  
Salle des fêtes Louis Aragon



entrée **2€**  
Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés  
Samedi 9h - 21h  
Dimanche 9h - 16h

Restauration  
Moules frites  
Buvette  
Sur place

Jeux gratuits toute la journée  
Bornes, Jukeboxes  
Ventes échanges flippers, pièces neuves et occasions



L'association Silver Ball et Franck Michaux organisent, les samedi 24 et dimanche 25 mars toute la journée à la salle des fêtes, le **1er salon du flipper** organisé au sein des trois villes soeurs. (Samedi 9h - 21h, Dimanche 9h - 16h)

Des jeux gratuits seront proposés tout le week-end, ainsi qu'une exposition, une vente-échange de flippers, de bornes arcade et autres Jukeboxes. Une restauration sur place est prévue.

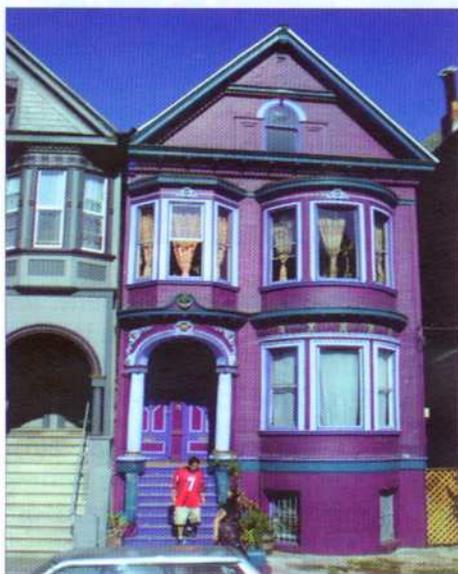
Entrée 2 euros, -12 ans accompagnés gratuit. Pour tous renseignements, Tél. Franck Michaux au 06.85.06.97.69.

## LA COULEUR, L'ATOUT CHARME DES VILLAS MERSOISES

Les couleurs choisies pour certaines villas du secteur sauvegardé Mersois ravissent souvent ceux qui les découvrent car elles révèlent des formes, des volumes, en fait bien des richesses architecturales. Il peut aussi arriver que, parfois, quelques unes surprennent ou que, tout simplement, on n'aime pas.

Les goûts et les couleurs ne se discutent pas. Tout au moins peut-on faire des parallèles, et s'intéresser aux réflexions menées par les spécialistes...

Dans les années 80, et lorsqu'il commence à s'intéresser à l'architecture balnéaire Mersoise, l'architecte Patrick Delamotte en condamne d'emblée la fadeur des peintures puis établit une comparaison avec les extravagantes " painted ladies " victoriennes de San Francisco. Et c'est dans des termes assez durs mais réalistes qu'il exprimera cet avis : " L'impression qu'un monde merveilleux de la couleur a dû exister à Mers se ressent à travers les bijoux de céramiques et les pâles restes de peintures encore accrochées aux façades et charpentes extérieures. Il est vrai qu'aujourd'hui une épouvantable fadeur recouvre dans des tons insipi-



Une "Painted Ladies" de San Francisco en 2006 et son jeu de couleurs inattendues...

Des villas jumelles aux splendides coloris et riches alternances de briques de teintes différentes, frises et cabochons en céramique...



des allant du blanc au crème (café) des architectures créées pour le rêve et le dépaysement ".

Pour l'architecte, quelle comparaison offrir en effet sinon ces fameuses painted ladies de San Francisco, remises à niveau dès les années 60 et dont les couleurs ont, dit-il, " redonné vie à des milliers de maisons victoriennes en bois, vouées autrement à la démolition ".

Pour autant, il contrebalance ce constat de fadeur par la folle architecture relevée dans les rues de la commune " Il n'est pas sûr que, sur les 16 000 maisons américaines, il y ait des exemples aussi curieux que le " Bon Abri " zoomorphe de la rue Boucher de Perthes ".

Et l'architecte de s'appuyer sur cette valorisation réussie des édifices américains qui, pour lui et par extension, permet dans les années 80 " de certifier la validité des hypothèses les plus audacieuses pour la recoloration des façades de Mers-les-Bains ".

Si l'envie de couleurs se devine chez

l'architecte, elle n'en demeure pas moins raisonnée : " Le succès (des painted ladies) vient de l'emploi sans restrictions de couleurs vives : rouge, bleu, vert, jaune de base et l'infinie variété de leur mélange en camaïeux ou en opposition. Mais le respect impératif des structures et ornements architecturaux constitue la seule règle sans laquelle la peinture ne serait qu'un affreux barbouillage ".

Et Patrick Delamotte de prouver qu'en



"Le respect impératif des ornements constitue une règle". Avenue Foch, de superbes céramiques "petit déjeuner" avaient été recouvertes de blanc durant des années...

## LA COULEUR, L'ATOUT CHARME DES VILLAS MERSOISES

la matière bien faire est possible. Toujours en s'appuyant sur l'exemple d'une maison américaine, il cite l'approche de l'artiste Laurel Birch, qui repeint une " painted lady " dans une gamme de ton la plus proche possible de l'âge Victorien. " Avec au départ des teintes qui, appliquées sans discernement risquaient d'être ternes, crème, marron clair, marron foncé, orange, le peintre a donné un relief particulier à tous les éléments de la façade sans en rompre l'unité. Visuellement la palette paraît plus étendue parce que la lumière et les ombres nuancent beaucoup les couleurs ".

La recherche d'une logique dans l'emploi de chacune des teintes a demandé un premier effort d'analyse architecturale.

" Ici, ajoute l'architecte, la couleur crème est employée en remplissage tandis que le marron clair et le marron foncé sont appliqués sur des décorations tectoniques ou structurelles : pilastres, consoles, modillons, bandeaux, corniches, huisseries, meneaux. L'orange intervient en dose réservée comme une matière plus riche sur les détails des ornements : cannelures des pilastres et des consoles, rais-de-cœur des consoles de la corniche, incisions en forme de rayons, coquilles, fleurettes ".

A Mers le choix des styles et des époques est sans doute limité mais l'originalité et la variété n'en ressortent que plus. " Et du fait des traditions artisanales n'existant pas ou peu aux Etats-Unis, nous possédons à Mers des

Les "Painted Ladies" ont une similitude avec les villas Mersoises, la verticalité. Les boiseries sont autant de prétextes à des alternances de couleurs...



éléments de façades déjà très colorés de céramiques insérées dans une texture à forte tonalité : la brique ".

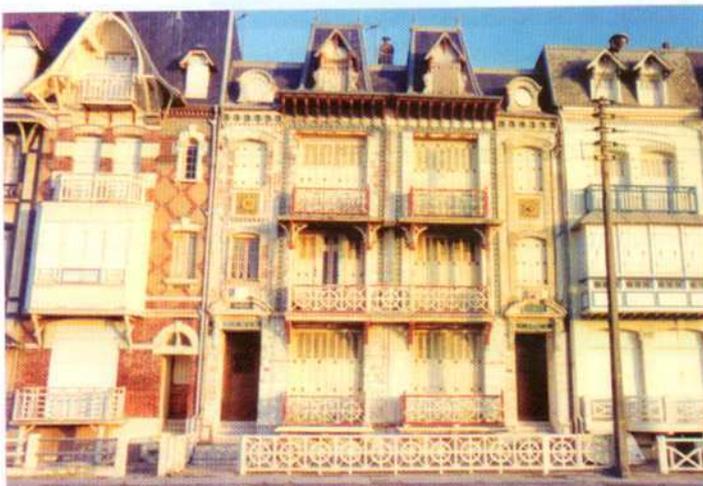
Car la peinture n'est pas, bien sûr et heureusement, le seul ornement des villas mersoises, de nombreuses céramiques contribuant de façon primordiale et heureuse à leurs fantaisies architecturales.

" Le problème se pose donc autrement qu'à San Francisco où tout est en bois avec placage d'ornements industriels en stuc " poursuit Patrick Delamotte, qui ajoute " Dire que l'apparente pauvreté de Mers (NDLR : à l'époque et ressentie comme telle par l'architecte) cache de plus grandes richesses artistiques n'est plus à démontrer mais à faire fructifier. Ces grandes sources d'originalité architecturale peuvent abreuver toute une région pour peu que l'art du peintre sache combiner les associations de couleurs qui satisfassent une organi-

sation d'ensemble et une mise en valeur de tous les ornements déjà colorés ".

Et l'architecte de conclure, un brin visionnaire puisque la suite des événements lui donnera raison (Pour beaucoup le secteur sauvegardé de Mers n'ayant jamais été aussi beau et riche en teintes harmonieusement contrastées qu'aujourd'hui) : " Conçue non plus comme la panacée hygiénique de rendre propre ou d'arranger la maison, la peinture devient cette eau de jouvence et de gaieté dont ont tant besoin les maisons de Mers ".

Source : Réflexion " La couleur " de Patrick Delamotte dans les années 80. Mr Delamotte a notamment réalisé les plans de la future extension de la mairie, les futures résidences Galiote et Brigantine ainsi qu'un immeuble rue Duquesne...



1985...



2006...

## LA COMMUNE PRÉSENTE AU SALON DU MAINTIEN A DOMICILE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mers était présent au premier salon du maintien à domicile organisé fin 2006 à la salle Audiard de Eu. Mme Sophie Leroux y a tenu le stand de la commune, a accueilli de nombreux visiteurs et répondu à leurs questions précises sur le maintien à domicile le plus longtemps possible des personnes âgées.

Il s'avère que, et grâce aux progrès de la médecine, l'homme vit plus longtemps et doit réfléchir dès maintenant à sa façon de vivre sa retraite puis son grand âge.

### VIVRE PLUS LONGTEMPS ET CHEZ SOI

D'ici 2020, le nombre des plus de 80 ans augmentera de plus de 75 %. C'est une bonne chose, mais aussi un véritable défi pour la collectivité, qui va devoir gérer cela de près. Il y a le problème des hôpitaux, le surpeuplement des maisons de retraites et leurs listes d'attente

*Mme Sophie Leroux a représenté le Centre communal d'action sociale de Mers au salon du maintien à domicile organisé à Eu en Octobre...*



interminables. Des solutions existent et elles sont nombreuses, elles vont du matériel pour la vie quotidienne à l'aide aux soins, sans oublier les auxiliaires de vie, la téléalarme, les soins et garde à domicile, l'aide des services sociaux ou encore le portage de repas à domicile.

Restait à faire passer le message au grand public : grâce à des structures et à des matériels adaptés, on n'est

plus obligé de recourir systématiquement à l'hospitalisation. On peut retarder ou éviter l'admission en institution, mais aussi aider les familles, bref faire en sorte que la personne fragilisée puisse rester chez elle.

Le service social est ouvert tous les après-midis sauf le mardi. Contacter M. Michel Delépine ou Mme Sophie Leroux au 02.27.28.06.63.

### TRANSPORT DES PERSONNES

Le transport en mini-bus des personnes âgées est assuré par Mme Leroux, il est proposé :

- pour le cimetière le mardi matin
- pour le club du 3ème âge le jeudi après-midi.

Toutefois, et afin de maintenir l'efficacité du service, veuillez signaler la veille au 02.27.28.06.63 si vous êtes absent(e) ce jour-là et qu'il n'est donc pas utile de passer à votre domicile. Merci.

### BANQUE ALIMENTAIRE



*Des élus et bénévoles du CCAS ont tenu une permanence au centre commercial Auchan pour la Banque Alimentaire...*

### POINT RELAIS DE L'AGENCE POUR L'EMPLOI



Le **point-relais local de l'ANPE** vous est accessible au sein de l'Espace Prévert de la rue Paul Doumer les lundi et jeudi matin de 9 h à 12 h - accueil et consultation d'offres, renseignements et aide à la constitution de dossier ou de démarches -

### NUMEROS UTILES



Gendarmerie 02.35.86.14.66 ou le 17  
Urgences santé 15 - Pompiers 18  
Centre anti-poison 0 825 812 822

Dépannage EDF - GDF (urgence 24 h/24)  
Electricité 0 810 333 080 (prix appel local)  
Gaz 0 810 433 080 (prix appel local)

## VOTE PAR PROCURATION : UNE ATTESTATION SUR L'HONNEUR SUFFIT

A l'approche des élections présidentielles et législatives, la mairie vous fait part des dispositions en vue d'un éventuel vote par procuration au cas où vous auriez un empêchement. En 2007 vous serez appelés aux urnes à plusieurs occasions, une première fois pour les présidentielles et afin d'élire le Président de la République, une seconde fois pour les législatives afin de procéder à celle du député de la 3ème circonscription.

Les dates sont les suivantes :

Présidentielles : 1er tour le dimanche 22 avril  
2ème tour le dimanche 6 mai  
Législatives : 1er tour le 10 juin  
2ème tour le 17 juin

L'électeur qui souhaite faire établir une procuration de vote doit se rendre au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son lieu de résidence, avec une pièce d'identité.



Il doit fournir une attestation sur l'honneur, précisant le motif qui rend impossible sa présence dans sa commune le jour du scrutin.

Ces motifs sont limités (article L. 71 du code électoral) obligation professionnelle, handicap, raison de santé, assistance apportée à une personne malade ou infirme, obligation de formation, vacances, résidence dans une commune différente de celle où il est inscrit sur une liste électorale.

L'attestation sur l'honneur remplace les justificatifs autrefois exigés. Par ailleurs, un décret du 11 octobre 2006 (JO du 13 octobre 2006), portant mesures de simplification en matière électorale, permet d'unifier les nombreux formulaires actuels de vote par procuration en un seul formulaire, incluant l'attestation sur l'honneur.

De plus, Il est désormais possible de faire établir une procuration au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son lieu de travail.

## > ETAT-CIVIL

## 2006

### NAISSANCES (22)

LEDOUX Britany	21/01
SIFFLET Laititia	05/02
DEBONNE Thomas	09/02
DUBUS Garance	06/03
LEDUC Litiana	22/03
QUESNEL Mattéo	09/04
MÉDRINAL Fleur	12/04
KITOROGOFF Adrien	18/04
VAIN Elise	14/05
HOLLEVILLE Kyllian	26/05
DESHAYES Mickaël	30/06
FORESTIER-SEVERIN Emma	29/06
BOURGEOIS Erwan	06/07
DURAND Amandine	29/07
DEMOUCHY Axel	30/07
MALISZCZAK-GOUVERNET Anaïs	05/09
DELIGNIÈRES Maxime	14/09
FLEUTRE Jade	19/09
NAWROT Victor	20/09
STRAVIUS Aliya	02/10
MEJRI-GIBBS Matéo	06/11
BECQUET Laurana	16/11
FLEUTRE Laly	19/12
CAILLET Cloé	22/12
LANCOIS Erika	31/12

### MARIAGES (17)

BELLENGREVILLE Valérie - GUILBAUT Philippe	03/06
---	-------

SERVEAU Emilie - PARIS Cédric	01/07
MARQUES Emmanuelle - LAVACRY Mathieu	08/07
PIMONT Mélanie - DAMERVAL Cyril	26/08
BECQUET Emilie - CAUDRON Xavier	02/09
DUPRÉ Anne-Sophie - LEMAIRE Laurent	02/09
FOIRE Sandra - VINCENT Jacky	02/09
MANSION Stéphanie - NAMPON William	16/09
BÉRARD Céline - DUCHAUSSOY Lionel	23/09

### DÉCÈS (44)

HOUYELLE-RIMBERT Marie-Thérèse	10/01
QUENNEHEN EUGÈNE	14/01
BRUNET Abel	16/01
DESGARDINS André	19/01
CAUDRON Christian	21/01
WACHS Jacques	22/01
HAGNÉRÉ-CARLUS Nelly	24/01
GUILBAUT Albert	27/01
TABARY-DE SAINT JEAN Marie	30/01
GODARD-GRÉBOVAL Louise	03/02
ANSART-MEUNIER Gisèle	07/02
LAURENT-LECOSSOIS Hélène	09/02
DEGOUVE Jean-Marie	06/03

MOREL Claude	14/03
FERMENT Michèle	25/03
LECONTE Guy	09/04
ALEXANDRE Anne-Marie	25/04
LAGARENNE-LHOTELLIER Jocelyne	13/04
JADAUD-DUFROU Paulette	17/04
SERON-DEGOUVE Bernadette	22/04
MOPIN-BOQUET Suzanne	18/04
MICHEL-DESENCLOS Marguerite	26/05
BISBOT-DAMADE Georgette	29/05
DEBURE Alain	01/06
FOSSÉ-MAGNIER Armande	03/06
THIEBAUT Georges	06/06
BOUTRY André	10/06
RUAULT Yann	05/07
DEPAEPE-FALKMAN Michelle	18/07
OLLEVILLE Michel	21/07
BRAILLY Gérard	28/07
PRÉVOT Maurice	31/07
HEDOUIN-HUIART Amédine	09/08
DENIS Henri	21/08
BECQUET Henri	03/09
LEMARCHAND-CAILLET Mauricette	11/09
PIMONT Christian	20/09
DOUBLET Maurice	22/09
BOCLET Daniel	23/09
LEFEBVRE Bruno	04/10
DEGARDIN Emmanuel	18/10
DELABARRE-PELTIER Monique	21/10
LAURENT Claudine	02/12
QUENNEHEN-LEFEVRE Danièle	02/12

Afin de respecter le souhait de certaines familles de ne pas voir publier les informations les concernant, il se peut que des événements dont vous avez eu connaissance ne figurent pas sur cette présente liste. Par contre, et en cas d'oubli, n'hésitez pas à nous le signaler, nous l'insérerons dans notre prochaine édition.

## NOS VISITEURS PRIVILÉGIENT LES MEUBLÉS CLASSÉS

Soucieux de l'image de marque de Mers-les-Bains, l'Office de Tourisme invite tous les propriétaires de meublés saisonniers à faire classer leurs équipements, qu'ils soient proposés à la location par son intermédiaire ou non.

Selon l'arrêté ministériel du 1er avril 2002, il est urgent pour chaque loueur non classé ou non labellisé de prendre des dispositions afin de se mettre en conformité.

Par ailleurs, le classement des meublés est *obligatoire* pour figurer dans les listes diffusées par les Offices de Tourisme et c'est une des conditions pour figurer sur celle de l'office de Mers.

Pour vous aider dans votre démarche, l'Office de Tourisme est à votre disposition pour tous renseignements. N'hésitez pas à le contacter, vous contribuerez ainsi à améliorer la qualité des hébergements sur Mers et par là même, l'image de votre station touristique.

Vous y serez gagnant, d'autant que les attentes de la clientèle, surtout en terme de confort et de sécurité, ont changé ces dernières années et que celle-ci exige, et c'est son droit le plus strict, de bonnes conditions d'accueil et de séjour. Merci de nous aider dans cette tâche.

Pour information, deux types de classement existent :

1. Le classement dit "PREFECTURE"  
Seuls les meublés classés "étoile" (de 1 à 5 selon le niveau de confort et d'habitabilité) peuvent prétendre à l'appellation "meublés de tourisme" ; Ils sont soumis à une visite obligatoire effectuée par un organisme agréé.

2. Le classement "CLEVACANCES"  
Ces locations de vacances sont garanties par un label de qualité (de 1 à 4 clés) qui reprend les normes de

classement définies par l'Etat et exige des critères plus rigoureux. (parution sur le site [www.somme-tourisme.com](http://www.somme-tourisme.com) : 420.000 visites par an).

A noter que chaque location est assujettie à la taxe de séjour. Souvent collectée par le propriétaire dans le prix de la location, son montant par nuitée et par personne varie en fonction du classement du logement, elle est reversée au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde (SMACOPI).

Avantages :

- Pour le **propriétaire** : insertion de la location dans les guides de meublés largement diffusés par l'Office de Tourisme, diffusion sur les sites internet de "Mers les Bains" et "Tourisme.fr", promotion sur les différents salons de tourisme.

- Pour le **locataire** : garantie de qualité et de confort, garantie de sécurité avec des locations sûres).

*L'accueil et la qualité de nos locations font bien souvent de nos clients les meilleurs ambassadeurs pour Mers-les-Bains.*



**Vous êtes propriétaire et souhaitez créer ou classer un meublé : Que faire ?**

- contacter l'Office de Tourisme
- faire une demande de classement (*imprimé à disposition à l'Office de Tourisme*)
- prendre rendez-vous pour une visite du meublé et prise de photos

(Cette visite sera effectuée par une hôtesse de l'Office de Tourisme accompagnée d'un administrateur de la Commission Hébergement ; les photos et l'état descriptif du logement seront ensuite transmis au Comité Départemental du Tourisme de la Somme : CDT)

- contacter le CDT Somme pour établir le dossier (choix entre adhésion "étoile" ou "clévacances").

OFFICE DE TOURISME \*\*

Tél : 02.27.28.06.46

43 rue Jules Barni - BP 60017  
80350 MERS LES BAINS

ouvert du lundi au samedi  
de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h.



Emails :

[officedetourisme@ville-merslesbains.fr](mailto:officedetourisme@ville-merslesbains.fr)  
[ville-merslesbains.fr](http://ville-merslesbains.fr)  
[picardietourisme.com](http://picardietourisme.com)  
[tourisme.fr](http://tourisme.fr)

## DES RÉCOMPENSES POUR LES ILLUMINATIONS

La commune a de nouveau été magnifiquement décorée en fin d'année 2006 grâce aux guirlandes et autres illuminations de Noël.

Sensible à ces excellentes initiatives des Mersoises, l'office de tourisme a renouvelé son traditionnel concours des illuminations ouvert à tous.

Le concours permet ainsi de souligner les efforts des mersoises qui s'investissent et de les récompenser, même symboliquement.

Ces illuminations privées rejoignent en effet les efforts de la municipalité et produisent une image sympathique et chaleureuse de la commune pendant les fêtes.

Trois catégories ont été retenues, les façades des maisons de ville et appartements, les vitrines des commerces et les façades des pavillons avec jardin.

Les prix ont été remis lors d'une petite réception le 19 janvier à la salle des Mailleuls, en présence du président de l'office de tourisme Gilles Degouve et de Mr le maire.

*De superbes tableaux lumineux ont pu être observés lors du passage du jury...*



### Commerces

- 1er prix : Boucherie Cardon
- 2e prix : Pâtisserie Le Millefeuille Mme Blanchon
- 3e prix : Télé Rapid M. Falkman

### Appartements

- 1er prix : M. Roger Clémence (Esplanade)
- 2e prix : M. Courvalet (rue Raspail)
- 3e prix : M. Bailleul (rue Duquesne)

### Maisons de ville

- 1er prix : Mme Odette Olivier
- 2e prix : M. René Dion
- 3e prix : Mme Claudine Driss

### Prix du public

- Mme Perret (rue Duquesne)



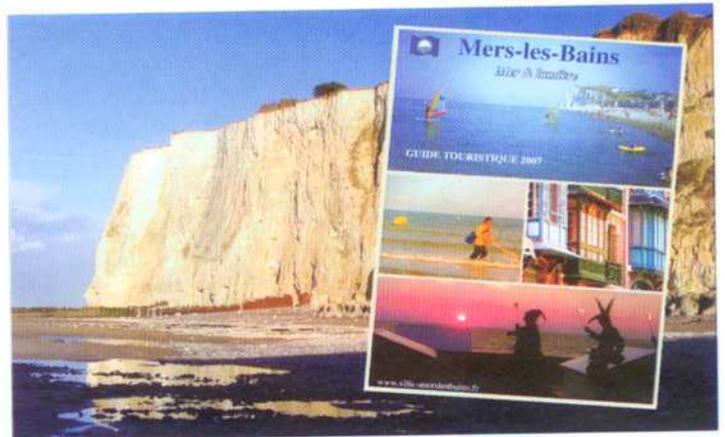
## SUCCES DE LA BOURSE AUX JOUETS



Revendre un jouet inutilisé fait plaisir et permet d'en racheter d'autres. Le jouet d'occasion est donc une tendance qui monte. L'office de tourisme a organisé une troisième bourse aux jouets avec succès. De nombreux visiteurs sont venus acheter pour leurs enfants ou petits-enfants, simplement pour faire plaisir.

Les gros jouets du genre vélo, cuisine ou encore bureau ont eu la préférence des acheteurs en raison de leurs prix attractifs. Dans l'après-midi, ce sont plutôt des promeneurs qui se faisaient plaisir.

## LE NOUVEAU GUIDE EST ARRIVE



Le nouveau guide touristique et pratique de l'office de tourisme est disponible depuis début janvier. Entièrement en couleurs avec des photographies de qualité, il offre un portrait de la commune et de ses ressources. Contenant de multiples renseignements pratiques et touristiques, l'opuscule est destiné aux touristes afin d'optimiser leur séjour, mais aussi aux mersoises.

La maquette a été mise au point par l'équipe du président Gilles Degouve avec l'aide des administrateurs bénévoles de la structure.



## UN MARCHÉ DES TRADITIONS ORIGINAL ET FESTIF

Le service culturel municipal, des commerçants et associations ont de nouveau organisé début décembre un superbe marché des traditions. 23 chalets ont offert d'innombrables idées de cadeaux et de décoration au public. Une décoration de qualité avait été effectuée par les services techniques municipaux, dont une superbe enseigne lumineuse.

Les visiteurs ont aussi pu découvrir les us et coutumes de nos ancêtres en se plongeant dans l'univers mythique de l'Espace Médiéval de la Restauration du Château d'Eaucourt, qui proposait des ateliers mêlant didactisme et interactivité.

Un atelier de frappe de monnaie proposait la confection d'une réplique d'un denier tournois de Philippe Le Bel, l'hauberge une démonstration-initiation à la cotte de maille. L'atelier des bâtisseurs a expliqué le travail de l'appareilleur de voûtes, celui de la forge le travail de forgeron avec présentation des outils, démonstration et initiation. Pour le final, quelques fiers guerriers se sont même livrés à un combat à l'épée pour le plus grand plaisir des visiteurs.



### LE NOEL DES PRIMAIRES



A l'approche de Noël, les classes de l'école Primaire Jules-Verne et les Tilleuls ont assisté à une séance de cinéma offerte par la municipalité, c'est le film "Arthur et les minimoyes" qui leur a été projeté.

Les enfants ont aussi reçu un livre de la part de la municipalité et à l'occasion des fêtes de fin d'année. Sur l'école Jules Verne, les enfants ont organisé un goûter interne ainsi qu'à l'école des Tilleuls, avec dégustation de bûches et de chocolat pour cette dernière.

### LE NOEL DES MATERNELLES



Fin décembre, toutes les classes de l'école maternelle Curie et Vert Coteau ont fait une grande fête de Noël. Menés par leur enseignante respective puis par duo de classes, les enfants ont tout d'abord prouvé qu'ils savaient chanter. Le père Noël est ensuite arrivé en toute discrétion, et pour ne pas effrayer les petits il est passé de table en table dire bonjour à chacun. La directrice Corinne Couvelard a tenu à préciser que les chants faisaient partie intégrante du projet d'école élaboré avec l'Inspection, car son équipe poursuit le but de former une chorale en fin d'année. "Par ailleurs nous remercions les parents d'élèves élus, le père Noël (il se reconnaîtra) ainsi que les commerçants Mersoises pour leur générosité".

## LES MERSOIS CONFIRMENT LEUR GÉNÉROSITÉ

Plusieurs associations locales et bénévoles se sont mobilisés pour le téléthon.

Les bénévoles, les associations et la municipalité ont en effet proposé diverses manifestations en vue de faire au moins autant que les 4777 euros de dons obtenus en 2005, et il semble que ce soit le cas.

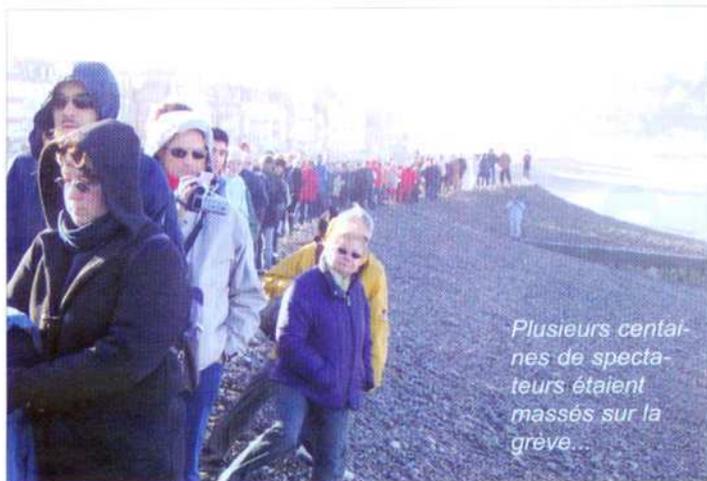
Le Comité olympique de la Bresle (COB) était partenaire ainsi que les scolaires. Toute la journée sur le marché, les bénévoles Georges Gardez et René Walle ont aussi recueilli les dons ou vendu des porte-clés peluche pour 2 €.

Le tennis Club, le billard Club, L'amicale des Sapeurs Pompiers, les Jeunes Sapeurs Pompiers, l'École du Chat Libre, les Archers de la Côte d'Opale se sont mobilisés, de même que l'harmonie Municipale, le Boule Club, Traverse ou encore l'office de tourisme et le cybersite. Un grand bravo et encore merci à tous.

*L'édition 2006 du Téléthon a été un nouveau succès. De nombreuses familles et enfants sont passés au stand des dons...*



## LE 1ER BAIN DE L'ANNÉE ANNULÉ



*Plusieurs centaines de spectateurs étaient massés sur la grève...*



*De fidèles baigneurs locaux étaient prêts, comme ici Daniel Debure...*

Lancé il y a quelques années par quelques jeunes animés d'un esprit potache, le 1er bain de l'année est vite devenu un évènement incontournable, une sorte de tradition locale.

Ce 1er janvier, plusieurs centaines de personnes attendaient d'y assister, des jeunes s'étaient déplacés spécialement depuis Paris.

Mais la municipalité a été contrainte d'annuler le bain, au vu de la forte houle enregistrée ce jour-là et en commun accord avec les sauveteurs en mer de la SNSM de Ault. Une réunion préparatoire en Sous-préfecture a permis de para-

méter l'ensemble des impératifs de sécurité, surtout depuis l'incident de l'an dernier. (Un baigneur tardif s'était lancé dans l'eau après la fin du bain. Fatigué et ne pouvant lutter contre le courant, un pompier l'avait rejoint pour l'aider, vite relayé par des collègues).

Il faut bien noter que jusqu'alors l'évènement n'était qu'accompagné par la municipalité. Désormais le bain sera organisé par celle-ci, et elle jouera pleinement son rôle décisionnel, bien sûr dans un souci de continuité des traditions mais surtout et avant tout de sécurité pleine et entière des citoyens. Merci de votre compréhension.

LES ARCHIVES DES MERSOIS...



CE1-CE2  
(1981)  
La Classe de  
Mme Sannac...

(De haut en bas et de gauche à droite) Rang du haut : Mme Sannac, Stéphane Cuisinot, Laurent Mansion, Vincent Frazack, Christophe Carton, Isabelle Brumard. Rang du milieu : Freddy Bailion, Patrick Anquetin, Gérald Courvalet, Fabien Priez, Jean-Christophe Darty, Virginie Poidevin. Rang du bas : Catherine Davergne, Stéphanie Ternois, Linda Grégoire, Stéphanie Cahot, Christelle Hanot, Sabrina Bourse, Jean-Marc Lepaul. (Merci à Christelle Hanot pour le prêt de la photo)

L'équipe junior  
Mers-Le Tréport,  
Championne de  
Picardie en 1953



Debout de gauche à droite : en costume l'actuel adjoint aux sports Yvon Obry, joueurs : Daniel Duvauchelle, Gérard Pion, Max Guillochain, Jean-Pierre Noureux, Serge Maquet, ? Lelong et en imperméable René Etancelin. Accroupis : en veste Marcel Daragon, joueurs André Vincent, Guy Noël, ? Morainville, Guy Devaux, Charles Vincent (Merci à M. Gérard Pion).



**LES MOTS CROISÉS DE JACKY GUÉROUT**

**N**OUVELLE GRILLE DE MOTS CROISÉS PROPOSÉE PAR JACKY GUÉROUT EN CETTE NOUVELLE ANNÉE. BON COURAGE À TOUS, LES SOLUTIONS VOUS SERONT DONNÉES DANS LE PROCHAIN NUMÉRO...

● **Horizontalement :**

- A - Le tigre
- B - Parfois grand-duc - nombre bouleversé
- C - Lieu à couvert - muet
- D - Réunion sportive - dressé phonétiquement
- E - Réunion d'étoiles - au bout du couloir - fan des années 60
- F - Jaunisse - début de stress
- G - Groupement d'intérêts - parfumas à la Badiane
- H - Personnalité
- I - Fait rarement le pont - légère et amère
- J - Créances irrécupérables

● **Verticalement :**

- 1 - Grandit très vite
- 2 - Air corse
- 3 - Passe à Saragosse - Petite pièce en saillie
- 4 - Epouse - fleuve confus
- 5 - Soeur - Barété en remontant
- 6 - Alimente la rumeur - vêtement retourné
- 7 - Cours élémentaire - tête de gypâète - voisine d'une Vilaine
- 8 - Abrège la série - support
- 9 - Ministère catholique
- 10 - Cosmiques

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

**SOLUTIONS DE LA GRILLE DU N° 18**

**Horizontalement :**

- A : CHARMILLES
- B : HE, BIO, O
- C : AUTOMNALES
- D : T, RCA, SON
- E : AMITIES, FA

**Verticalement :**

- F : IMMORTELLE
- G : G, ABERS, ER
- H : NOIR, I, T, I
- I : EL, EXPOSEE
- J : SET, MARRON

**1 :**

- 1 : CHATAIGNES
- 2 : HEU, MM, OLE
- 3 : A, TRIMAI, T
- 4 : R, OCTOBRE
- 5 : M, MAIRE, XM

- 6 : IBN, ETRIPA
- 7 : LIASSES, OR
- 8 : LOLO, L, TSR
- 9 : E, ENFLE, EO
- 10 : SOS, AERIEN

> INSOLITE

**D**ébut novembre, des pompiers en intervention au pied de la falaise ont fait une découverte tout à fait inattendue.

Entre Mers et le Bois de Cise et sur un site dangereux, un rocher de craie dure de près de trois mètres de haut a été magnifiquement sculpté en relief, présentant deux superbes tigres, un peu à l'image de ceux qui gar-

dent symboliquement les temples chinois. Pour le moins insolite, l'oeuvre est due à un artiste doué d'un talent certain. Les tigres ne devraient pas rester longtemps, car ils sont régulièrement immergés et subissent l'érosion marine...

(NB : Ne vous rendez pas sur place, l'accès est dangereux et strictement interdit pour raisons évidentes de sécurité).





## DEVENONS ECO-CITOYENS...

FER DE LANCE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST AUJOURD'HUI PLUS QUE D'ACTUALITÉ. PAR DES CHOSES SIMPLES, COMME LE TRI DES DÉCHETS OU L'USAGE DE LAMPES BASSE CONSOMMATION, IL EST POSSIBLE D'AMÉLIORER CONSIDÉRABLEMENT NOTRE ENVIRONNEMENT, DE PRENDRE SOIN DE LA TERRE ET DE LA MER ET DE "PRÉPARER LE TERRAIN" POUR NOS ENFANTS. BREF, D'AVOIR UNE VRAIE "PLANÈTE ATTITUDE"...

La production de l'énergie nécessaire à nos vies quotidiennes a un impact majeur sur l'environnement. L'énergie nucléaire est ainsi contestée quant à la gestion sur le long terme et aux risques pour la santé et l'environnement en cas d'accident. Les énergies fossiles (pétrole, charbon...) rejettent dans l'atmosphère des gaz responsables du réchauffement climatique, les gaz à effet de serre. C'est le cas également du gaz naturel, dans une moindre mesure. L'avenir est aux éner-

gies renouvelables (solaire, bois, éolien...) dont l'empreinte écologique est minimale.

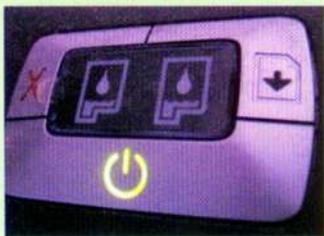
**Vous pensez que ces grands débats sont loin de vous, qu'à votre niveau vous ne pouvez pas grand chose ?**

Bien au contraire, vous êtes, dès maintenant, les acteurs privilégiés du développement de ces nouvelles énergies, des nouveaux et différents comportements de consommation. Car il faut agir, et dès maintenant.

### ● DES ÉCONOMIES POUR LE LOGIS

> Faites la chasse aux "petites lumières rouges". Laisser ses appareils en veille peut représenter jusqu'à 10 % de la facture d'électricité.

> Magnéto, chaîne hi-fi, ordinateur, imprimante, etc..., sont concernés.



Éteignez-les complètement (affichage digital compris), en appuyant directement sur le bouton ou en les débranchant.

(Attention, néanmoins, à certains appareils comme les magnétoscopes, qui sont eux, susceptibles de perdre d'éventuelles programmations.)

> Un transformateur (ce lui du téléphone porta-

ble, lecteur CD..., etc.) laissé branché, mais inactif, continue de consommer de l'électricité. Pour beaucoup d'appareils, appuyer sur "off" ne suffit pas : il faut les débrancher ou les alimenter par une multiprise avec interrupteur qui permet de couper directement l'alimentation.

### L'ÉCLAIRAGE

> Éteignez toujours la lumière en quittant une pièce.

> Profitez au maximum de la lumière du jour et optimisez son apport : Installez-vous près des fenêtres pour lire ou travailler, privilégiez les teintes claires qui réfléchissent la lumière.

> Adaptez la puissance de vos lampes à vos besoins : une ampoule de 100 W est rarement justifiée, et l'éclairage d'une pièce peinte en clair nécessite des lampes de puissance moindre.

> Il existe aujourd'hui de nouvelles solutions plus économiques et écologiques que les ampoules à incandescence. Quand vous changez d'ampoule, optez pour un modèle "basse consommation".

Un peu plus chères à l'achat mais beaucoup plus économiques à l'usage, les ampoules fluo-compactes utilisent 80 % de courant de moins qu'une ampoule normale et consomment 25 à 50 fois moins qu'une ampoule halogène.

Elles durent aussi 6 à 8 fois plus longtemps que les ampoules classiques. Au total, pour un prix d'achat moyen de 4,50 €, vous économiserez environ 76 € sur leur durée de vie.

*Pensez à porter vos ampoules fluo-compactes en déchetterie afin qu'elles soient recyclées, car elles contiennent du mercure, très polluant si vous les jetez avec les autres déchets. (déchetteries du Tréport ou de Ault)*



### LE SAVIEZ-VOUS ?

- UNE TÉLÉVISION EN VEILLE UNE JOURNÉE ENTIÈRE CONSOMME PLUS QUE LORSQU'ON LA REGARDE PENDANT LA DURÉE DE DEUX FILMS !

- L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES LAMPES BASSE CONSOMMATION EST OPTIMALE PUISQU'IL Y A PEU OU PAS DE PRODUCTION DE CHALEUR INUTILE. MAIS UNE LAMPE À INCANDESCENCE TRADITIONNELLE CONVERTIT 95 % DE L'ÉLECTRICITÉ EN CHALEUR, ET SEULEMENT 5 % EN LUMIÈRE !

- EN REMPLAÇANT 30% DE VOS AMPOULES PAR DES FLUOCOMPACTES, VOUS RÉDUISÉZ VOTRE CONSOMMATION EN ÉCLAIRAGE DE 80 %.

- UNE SEULE LAMPE HALOGÈNE CONSOMME AUTANT D'ÉNERGIE QUE DEUX LAVE-LINGES !

- NON DÉBRANCHÉ, UN APPAREIL ÉTEINT PEUT CONSOMMER DE L'ÉLECTRICITÉ.

### DES APPAREILS INUTILES...

Economisez l'achat d'un répondeur téléphonique, et par là même, les ressources naturelles nécessaires pour le produire (pétroles, métaux lourds...) : renseignez-vous auprès de votre opérateur téléphonique pour lui demander de bénéficier d'une messagerie électronique gratuite... et plus écologique !